



# LA REVUE SÉNÉGALAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION

LARSIC / ED-ETHOS / EBAD / UCAD

## **Les savoirs endogènes en question**

*Sous la direction de Aminata KANE et Moussa SAMBA*



# LA REVUE SÉNÉGALAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION

LARSIC / ED-ETHOS / EBAD / UCAD

## **Les savoirs endogènes en question**

*Sous la direction de Aminata KANE & Moussa SAMBA*

Préface du professeur Bernard DIONE

Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

Tél. 00 (221) 33 825 76 60

© EBAD-2024

Tous droits réservés

# COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Annaëlle France Winand (Université de Montreal- EBSI)
- BALIMA Dimitri Régis (Université Joseph KI-Zerbo)
- BOCOUM Hamady (UCAD, Musée des civilisations Noires-Sénégal)
- BOULESNANE Sabrina (Université Lyon 3 - France)
- BOUZIDI Laid (Université Lyon 3 - France)
- CASENAVE Joana (Université de Lille - France)
- CHEVRY PEBAYLE Emmanuelle (Université Haute Alsace - France)
- COTE Christian (Université Lyon 3 - France)
- DIAKHATE Djibril (EBAD-UCAD-Sénégal)
- DIONE Bernard, (EBAD-UCAD-Sénégal)
- DIOP Papa Momar ( Unesco et ARCMoW )
- EL HACHANI Mabrouka (Université Lyon 3 - France)
- FAU Jean-François (Université Senghor d'Alexandrie, Égypte)
- FLEURY Béatrice (Université de Lorraine – France)
- GUIMARÃES José Augusto Chaves (Université São Paulo - Brésil)
- KOUAKOU Sylvestre K. (EBAD-UCAD-Sénégal)
- LIQUETE Vincent (MICA-Bordeaux)
- MBENGUE Moustapha (EBAD-UCAD-Sénégal)
- MUSTAFA EL HADI Widad (GERiico, Lille 3)
- NDIAYE Ahmeth (EBAD-UCAD-Sénégal)
- OLEMBE Esther (Archives Nationales - Cameroun)
- PAM Adam Aly (UNESCO-Paris)
- SAMBA Moussa (EBAD-UCAD-Sénégal)
- SLAVIC Aida (Universal Decimal Classification Consortium - Pays-Bas)
- STALDER Angèle (Université Lyon 3 - France)
- WIOROGÓRSKA Zuza (université de Varsovie)

## Table des matières

INTRODUCTION : LES SAVOIRS ENDOGENES EN QUESTION	<b>AMINATA KANE &amp; MOUSSA SAMBA</b>	1
LA FONCTION DES THRENES DANS LE TEMOIGNAGE DE LA MORT ET LA PERENNISATION DES TREPASSES DANS LA MEMOIRE COLLECTIVE BAFIA (1880-1944)	<b>LEOPOLD SEDAR EDONG</b>	10
LE SANG DU VENTOUSEUR (YEMEN)	<b>ANNE REGOURD</b>	30
SANGOMAR : UN MYTHE, DES RESSOURCES, UN ENVIRONNEMENT DE PRODUCTION	<b>MAME ARAME</b>	
<b>SOMMARE</b>		58
LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE SOCIETAL DANS LE PEKAAN DE GELLAAY AALI FAAL A LA GENERATION ACTUELLE DES CHANTRES DE CE GENRE COMMUNAUTAIRE	<b>HAMET MAIMOUNA DIOP</b>	77
DE L'EPISTEMOLOGIE A L'EPISTEMICIDE : LE SOCIOLOGUE FACE AU DENI DE SCIENTIFICITE DES SAVOIRS ENDOGENES	<b>AMETH BA &amp; KHALIFA MBOW</b>	95
L'IBOGA. UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET NATIONAL AU SERVICE DU MONDE	<b>IDOMBA</b>	
<b>MBOUKOUABO CLAIRE VERSUELA</b>		112
SAVOIRS ENVIRONNEMENTAUX ET CIRCULATIONS : PERSPECTIVES GEO-HISTORIQUES SITUEES DEPUIS LA CARAÏBE	<b>LINDA BOUKHRIS</b>	130
CONSERVATION DES PRATIQUES CULTUELLES TRADITIONNELLES CHEZ LES LEBU DU SENEGAL : FOLIE OU GENIE D'UN PEUPLE ?	<b>MOUSSA SAMBA</b>	145
ÉPISTEMOLOGIE FEMININE ET CODAGE MASCULIN DU RECIT SOCIAL	<b>MAMADOU FALL &amp; AMINATA KANE</b>	163
SAVOIRS FEMININS ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : QUELLES STRATEGIES DE VALORISATION DU PATRIMOINE SOCIO-ECONOMIQUE DES NANA BENZ DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES TOGOLAISES ?	<b>ESSOZIMINA BAMAZE N'GANI</b>	180

# Conservation des pratiques cultuelles traditionnelles chez les *Lebu* du Sénégal. *Folie ou génie d'un peuple ?*

*Conservation of traditional religious practices among the  
Lebu of Senegal. Madness or genius of a people?*

Moussa SAMBA  
École de bibliothécaires, archivistes et  
documentalistes  
Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal  
moussa.samba@ucad.edu.sn

## Résumé

Cet article cherche à démontrer la singularité du groupe *lebu* de la région de Dakar. Cette communauté, installée à Dakar depuis près de 6 siècles, a développé un fécond imaginaire autour de génies tutélaires, avec de pratiques cultuelles conservées jalousement malgré la très forte islamisation de l'Afrique de l'Ouest subsaharienne et la colonisation française. Il s'agit de ces cérémonies religieuses mais fondamentalement rédemptrices à travers le sacrifice d'une bête et des libations. Les fameuses séances du *tuuru* et du *ndëp* au Sénégal sont organisées par les membres de cette communauté pour le traitement des troubles psychiques voire psychosomatiques. D'ailleurs, le terme *ndëp*, élément du patrimoine culturel immatériel des *Lebu*, a été adopté par le Sénégalais et est régulièrement adapté au discours politique en temps de crise pour évoquer la nécessité de pratiquer une psychothérapie collective à l'échelle nationale.

## Mots clés

Lebu – pratiques cultuelles traditionnelles – génie – folie – Sénégal

## Abstract

This article seeks to demonstrate the uniqueness of the *Lebu* group in the Dakar region. This community, settled in Dakar for nearly 6 centuries, has developed a fertile imagination around tutelary geniuses with cultic practices jealously guarded despite the very strong Islamization of sub-Saharan West Africa and French colonization. These are religious but fundamentally redemptive ceremonies through the sacrifice of an animal and libations. The famous sessions of *tuuru* and *ndëp* in Senegal are organized by the members of this community for the treatment of psychological or even psychosomatic disorders. Moreover, the term *ndëp*, an element of the intangible cultural heritage of the *Lebu*, has been adopted by the Senegalese and is regularly adapted to political discourse in times of crisis to evoke the need to practice collective psychotherapy on a national scale. Cliquez ici pour ajouter le résumé en anglais (une dizaine de lignes)

## Keywords

Lebu – traditional cultic practices – genius – madness – Senegal

fr

## Introduction

Une étude sur les pratiques culturelles *lebu*<sup>1</sup> est en soi une réflexion sur un pan important du patrimoine culturel immatériel (PCI) de ce peuple. Par cette expression, nous entendons l'ensemble des compétences comportementales, professionnelles, culturelles voire culturelles qui ne peuvent être capturées et présentées de façon matérielle. En d'autres termes, le PCI<sup>2</sup> renvoie à des aptitudes pouvant avoir des conséquences matérielles, mais elles restent conservées dans l'esprit des individus. Elles sont très similaires à ce qui est communément appelé savoirs endogènes ou savoirs traditionnels<sup>3</sup>. Ces connaissances se transmettent de génération en génération, et leur transmission peut se faire à travers des rites ou un simple apprentissage comme c'est le cas dans les catégories socioprofessionnelles telles que les castes au Sénégal<sup>4</sup>. Par exemple, le *gewël*-griot a une mémoire très ample et est le maître du verbe (orateur hors pair) ; le *laobe*-bûcheron est le maître du bois et un sculpteur très habile ; le *tégé*-forgeron ou orfèvre est d'une précision magique dans la fonte du métal et la réalisation des bijoux ou autres ustensiles. La conservation héréditaire voire biologique de ces savoirs leur a permis de traverser les siècles. D'ailleurs, l'islamisation et la colonisation n'ont pas permis dans l'immédiat de les sauvegarder à travers des manuels ou des ouvrages pratiques. L'avènement de l'écriture arabe et de l'école coranique a plus favorisé l'apprentissage du coran et de la pratique religieuse que la sauvegarde et la conservation de ces savoirs locaux, du moins à notre connaissance. De même, la colonisation a timidement permis d'introduire la formation professionnelle, mais elle concernait surtout des métiers issus du système européen. Localement et jusqu'à notre période, certains savoirs locaux continuent à être enseignés de façon informelle et surtout dans le milieu familial, malgré l'existence de nouvelles offres de formations dans les centres de formation artisanale<sup>5</sup> créés par l'État du Sénégal.

Cette remarque est valable pour les pratiques culturelles *lebu*. Celles-ci, notamment le *tuuru* ou le *ndëp*, existent depuis l'installation de ce peuple dans la région du Cap-Vert à *Mbuxex*<sup>6</sup>. Elles seraient nées d'un pacte entre les *rab* ou génies

---

<sup>1</sup> Angrand, Armand-Pierre, *Les Lébous de la presqu'île du Cap-vert. Essai sur leur histoire et leurs coutumes*, Dakar, Éd. La Maison du livre, 143 p.

<sup>2</sup> Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO

<sup>3</sup> Henry Tourneux, « Les savoirs locaux : comment les découvrir et comment les transmettre » [document \(hal.science\)](#). Boubakary Abdoulaye et Hadidja Konaï, *La Transmission des savoirs en Afrique : Savoirs locaux et langues locales pour l'enseignement*, Paris, Karthala, 2011.

<sup>4</sup> Abdoulaye Bara DIOP. Les castes dans la société Wolof - PDF Free Download (docplayer.fr). Consulté le 21 avril 2024.

<sup>5</sup> Centre de formation artisanale du complexe Delafosse à Dakar (menuiserie, orfèvrerie, tapisserie...) [historique - centre Formation Artisanale \(cfadakar.com\)](#)

<sup>6</sup> Site de l'actuel stade Léopold Sédar Senghor et tout autour.

invisibles et les ancêtres *lebu*. Il s'agit de pratiques dont la finalité est la reconnaissance des génies tutélaires par les protégés et la protection des humains reconnaissants vis-à-vis des premiers. Le non-respect de ce pacte peut provoquer toutes sortes de malheur dont le plus petit reste le trouble psychique ou psychosomatique. C'est la raison pour laquelle, nous avons décelé un lien étroit entre le génie et la folie. Et justement, la psychothérapie à travers le *tur* et le *ndép* se fonde sur le renforcement de ce lien ou ce pacte. Ces rites permettent de renouer avec les génies qui ont provoqué ces troubles psychiques afin de résoudre les problèmes. Cela rappelle la psychanalyse qui explore les méandres de l'inconscient.

De la même manière, grâce un imaginaire très fécond, les *Lebu* ont été radicaux dans le processus d'africanisation de l'islam voire de sa négrofication. En effet, le plus célèbre d'entre eux et qui a marqué le Sénégal colonial au point d'inquiéter l'administration, c'est Limamou Lahi autoproclamé Mahdi, l'imam de Dieu ou encore la réincarnation du prophète Mohamed de l'Islam. Malgré les contestations<sup>7</sup> du monde arabe et de certains musulmans sénégalais de tous bords, il a réussi à créer une forte adhésion allant même jusqu'à la constitution d'une communauté soudée et respectée. Curieusement, d'aucuns n'ont pas hésité à trouver un lien entre ce saint et le culte des ancêtres.

Ne va-t-il donc sans dire qu'il y a un grain de folie dans l'imaginaire de ce peuple, mais aussi un grain de génie dans sa capacité à répondre à ses préoccupations, quelles qu'elles soient ? Qu'est-ce qui fait la spécificité de ce groupe ethnique du Sénégal ? À quoi devons-nous la préservation et la valorisation de son patrimoine culturel immatériel, de ses savoirs locaux, tels que le *tuuru* et le *ndép* ?

### **1. Grain de folie ou grain de génie<sup>8</sup> : à la découverte d'un imaginaire très fécond**

Du point de vue social, le moins qu'on puisse noter est que la lisière entre la folie et le génie est très fine. Cela l'est d'autant plus que le génie peut être traité de fou là où le fou peut être traité de génie incompris. Toujours est-il que ces deux suscitent à la fois attrait et rejet, curiosité et émerveillement. Il y a toujours un grain de folie dans le génie puisqu'il faut sortir de l'ordinaire, frôler voire toucher le bizarre pour émerveiller l'autre. Il y a

---

<sup>7</sup> Birane Wane, [L'Islam au Sénégal, le poids des confréries ou l'émiettement de l'autorité spirituelle. \(hal.science\)](#), p. 133. Consulté le 29 avril 2024.

<sup>8</sup> Cette expression « **Pas de génie sans un grain de folie** » aurait été formulée par Sénèque en latin : *Nullum magnum ingenium sine mixtura demetiae*. On l'attribue aussi à Aristote : « Pourquoi tous les hommes exceptionnels du passé, en philosophie, en politique, en poésie ou dans les arts, étaient-ils manifestement mélancoliques ? ». *Actes du colloque brouettiste de la folie littéraire et bibliographie imaginaire*, 2010, Droz.

toujours un grain de génie dans la folie puisque n'importe qui n'est pas capable de sortir des sentiers battus, de nommer l'innommable, de faire rire là où il fallait pleurer, bref de briser la ligne de démarcation entre le normal et l'anormal. Ce sont des traits de caractère que l'on peut constater chez un individu membre d'un groupe, confronté à un groupe, etc. Nous pouvons aussi les retrouver chez un peuple jugé, évalué par lui-même ou par d'autres peuples. C'est le cas des *Lebu* du Sénégal qui sont un peuple très singulier du fait de leurs capacités à conserver et enrichir leur fécond imaginaire qui remonte à des temps immémoriaux.

Le génie consiste à trouver des solutions là où la situation est très complexe, voire folle. Cela peut paraître inextricable, mais le génie ici peut aussi être présenté comme un être invisible, mais capable d'impacter la réalité visible. Et curieusement, la complexité ou la folie de la situation peut être une conséquence du non-respect des consignes du génie tutélaire, imposées au peuple. Le génie renvoie aussi, du point de vue de l'imaginaire, aux aptitudes d'un peuple à trouver des réponses aux problèmes existentiels auxquels il est confronté. Et, de ce point de vue-là, les génies tutélaires, s'ils n'existent pas, sont une superbe trouvaille des *Lebu* comme le fut la mythologie grecque.

### 1.1. Les génies tutélaires

Les *Lebu* seraient originaires de l'Égypte antique si l'on se fie aux travaux du professeur Cheikh Anta Diop<sup>9</sup>. En effet, il associe le terme *Lebu* à la Libye<sup>10</sup> d'où serait parti ce groupe ethnique sénégalais. Il est vrai que l'égyptologie permet de constater des similitudes très intéressantes tant au niveau de l'appellation qu'au niveau de leur occupation de l'espace. En effet, cette appellation désignait les habitants de la rive gauche (ouest) du Nil, tout comme les *Lebu* actuels ont occupé la rive sud du fleuve Sénégal avant de poursuivre leur périple jusqu'à la Presqu'île du Cap-Vert. Cela mérite d'être souligné même si du point de vue du faciès et de la couleur, rien n'indique une parenté génétique entre les Libyens actuels et les *Lebu* de Dakar.

Toujours est-il que, pour K. Zimmerman<sup>11</sup>, ce terme est dérivé d'un autre *Rbw*, lequel permettrait de désigner toutes les

---

<sup>9</sup> Diop, C. A., 1973. « Introduction à l'étude des migrations en Afrique Centrale et Occidentale. Identification du berceau nilotique du peuple sénégalais », *Bulletin de l'IFAN*, tome 35, série B, n° 4 : 769–92. Isabelle Sidibé, « Un territoire littoral dans l'espace politique, économique et religieux du Sénégal », *Espace populations sociétés* [Online], 2013/1-2 | 2013, Online since 20 October 2016, connection on 15 April 2024. URL: <http://journals.openedition.org/eps/5415> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/eps.5415>.

<sup>10</sup> Zimmermann, K., « Lebou/Libou », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 28-29 | 2008, document L11, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 15 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/319> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.319>.

<sup>11</sup> *Ibidem*.



populations probablement berbères du nord de l'Afrique à l'ouest du Nil. La grande curiosité ou la grande coïncidence, ici, réside dans le fait que l'appellation *Rbw* est presque similaire à celle de *Rab*, utilisée par les *Lebu* du Sénégal pour désigner les génies tutélaires, mais aussi les personnes possédées par eux.

Il nous sera difficile avec nos sources actuelles de déterminer le lien entre ces deux peuples. Cependant, il nous est aisé d'affirmer qu'il y a un lien indéfectible entre le peuple, la culture *lebu* et les *Rab*. Les pratiques culturelles qui font la célébrité de cette communauté au Sénégal seraient nées d'une torride rencontre (dans tous les sens du terme) entre un humain et un être surnaturel. Ainsi, avons-nous au moins deux versions expliquant l'origine des spécificités culturelles *lebu* depuis l'installation de ce peuple dans l'actuelle région de Dakar. Avant cette période, ils se singularisaient par leur esprit frondeur et leur comportement belliqueux, parce que refusant toute forme de soumission.

La première version (Sadj, 1967) nous apprend que le pacte avec les êtres surnaturels fut scellé le jour où un pêcheur attrapa un être femme-poisson (sirène). Une fois dans la pirogue, il se serait métamorphosé en une femme merveilleuse. Le pêcheur aurait décidé, par la suite, de la prendre comme épouse sans coup férir, en faisant fi de l'avis défavorable de sa famille. À la naissance de leurs enfants, elle serait retournée dans la mer laissant sur terre des enfants spéciaux et un mari fou. Elle aurait répondu avec ce départ à l'appel des siens qui désormais veillaient sur ce peuple et exigeaient un acte d'allégeance à travers quelques rites tels que le *tuuru* (libations) et *ndëp* (exorcisme par la danse ou la transe). Les premières séances organisées par les curieux descendants de l'humain et de l'être surnaturel auraient permis de soigner le fou. Ces aptitudes furent par la suite transmises de génération en génération<sup>12</sup>.

La deuxième version raconte l'histoire du patriarche *lebu* persécuté par le Buurba Jolof. Dans sa fuite avec sa famille au milieu de la brousse, il aurait rencontré un être surnaturel qui lui aurait proposé un pacte. Il s'agit d'un échange : l'allégeance par des sacrifices réguliers pour le génie tutélaire contre le don d'un important cheptel et une protection permanente pour toute la descendance de l'humain. Cet être surnaturel et sa famille auraient accompagné le patriarche *lebu* avec sa famille jusqu'à leur arrivée dans la Presqu'île du Cap-Vert<sup>13</sup>. Ils les auraient

---

<sup>12</sup> Le romancier *lebu*, Abdoulaye Sadj, se fait l'écho de ce mythe de *Gudi*, épouse de *Ngalka*, dans son roman : *Tounka*, Paris, Présence africaine, 1967. Dans ce roman, le héros mourut de sa folie après le retour de son épouse dans la mer. Ils laissèrent sur place un fils, Tounka, symbole de l'alliance entre les *lebu* et les esprits de l'eau.

<sup>13</sup> [Yoff: le territoire assiégé: un village lébou dans la banlieue de Dakar - UNESCO Bibliothèque Numérique](#)

aidés à maîtriser la mer, mais aussi à lutter contre les Socés autochtones et les envahisseurs wolofs du *Kajoor*.

Depuis cette période, les *Lebu* identifient la raréfaction du poisson, les marées dévastatrices, la sécheresse, les catastrophes naturelles à la colère des génies tutélaires. De même, l'échec ou la maladie ne sont plus naturels, encore moins l'accident ou la mort. Si le *rab* nous offre sa protection, nous devons être à ses petits soins. À défaut, nous risquons de boire le calice jusqu'à la lie.

## 1.2. La nature des génies

Les génies se compteraient par centaines voire milliers puisque les premiers ont eu une descendance comme les êtres humains. Cependant, ils ne devraient pas être aussi nombreux que les êtres humains puisque leur moyenne d'âge serait de l'ordre de 1 000 ans. Le pacte entre les ancêtres de la communauté *lebu* et le chef des génies tutélaires serait une entente éternelle. Par conséquent, chaque lignée familiale est associée à un descendant du génie qui devrait être choyé afin de mériter sa protection et ses faveurs. C'est pour cette raison que dans chaque village, il y a toujours un génie en chef et des génies familiaux. Et curieusement, le génie est toujours appelé *Maam*, c'est-à-dire ancêtre (surtout grand-mère).

L'exemple de la région de Dakar nous en donne une parfaite illustration. Dans l'imaginaire traditionnel dakarois, il existe quatre grands génies tutélaires, mais leur nombre total est inconnu et il en existe au moins un avec sa descendance dans chaque village *lebu* de Cayar à Ngaparou en passant par Ndayane et Guereo :

- Gora Maty Issa Fadeen ou Yaalla Mbaneer de Fekh gi à Cayar<sup>14</sup>,
- Maam Kumba Lamba de Rufisque,
- Maam Ndiare Njèw Kumba Ndoye de Yoff,
- Mbagne Thiowe et Youmbour Yatta de Ouakam
- Mame Coumba Paye à Mbott (centre de Dakar)
- Leuk Daour des 12 quartiers ou *penc* de Dakar,
- Maam Kumba Kastel de Gorée,
- Mame Ndogal à Bargny,
- Coumba Thioupane Ndayane-Popenguine
- Sang à Guéréo
- Coumba Kayel à Ngaparou,

La liste est longue et des liens de parenté existeraient entre tous ces génies. Par exemple, Maam Ndiare Njèw Kumba Ndoye de Yoff est considérée comme la fille de Maam Kumba Lamba de Rufisque. Cela peut très bien se comprendre puisque

---

<sup>14</sup> Entretien avec Cheikh Bolle Niang du Diender, le 20 avril 2024.

les *Lebu*, en arrivant à Dakar en partant du Diender (Mbidiem), sont passés par Ndiakhirate et Rufisque. Une autre remarque tout aussi importante est le fait que ces êtres surnaturels sont de sexe féminin à l'exception de Gora Maty de Cayar et Leuk Daour de Dakar. Sans vouloir insister sur la dimension anthropomorphique de cet imaginaire, il faut cependant souligner la particularité de la société *lebu* qui pourrait justifier la très petite place accordée au sexe masculin. En fait, cette communauté se fonde sur la tradition matrilineaire avec des lignées dites *xeet*. Tout comme les *Seereer*, les *Lebu* doivent leur identité à leurs mères. C'est le legs par le *meen*<sup>15</sup> (sein) ou non par le *geño* (ceinture). La masculinité des *rab* de Dakar et de Cayar pourrait être expliquée par la très forte influence des Wolofs (les Diop) venus du *Joloof* et du *Kayoor*. Ils ont, en effet, légèrement modifié les croyances et l'organisation de la société *lebu* en imposant une chefferie patrilineaire reposant sur l'islam. D'ailleurs, le Diaraf (chef de village matrilineaire) est moins reconnu que le Grand Serigne de Dakar, titre en général hérité de père en fils<sup>16</sup>, depuis l'islamisation. Nous en voulons pour preuve l'arrivée de Massamba Diop, érudit musulman de Cooki (Kajoor), père du 1<sup>er</sup> Grand Serigne de Dakar Dial Diop. De même, le Diender est la zone de contact entre les *Lebu* et les Wolofs. Cette curieuse interrogation sur le sexe des anges ou des esprits nous interpelle à plus d'un titre. Il est question ici moins de l'existence des génies que de l'impact de la croyance en leur existence sur le quotidien des personnes. Y a-t-il une explication rationnelle à tout cela ?

### 1.3. Questionnement rationnel sur l'existence et le rôle des génies

Nous pouvons être tenté de répondre à cette question qui clôt le dernier sous-point, mais nous privilégierons le questionnement par prudence et par respect aux croyances d'autrui. À l'évidence, nous ne répondrons pas à la question de savoir si les génies tutélaires existent ou pas. Puisqu'il est question de croyances et non de savoir, seul le vécu peut être mis en avant. Par conséquent, l'existence ou l'inexistence des génies n'a aucune forme d'importance dans le cadre de cette étude. En revanche, l'effet de la croyance en la réalité sur la vie quotidienne des personnes y est d'une importance capitale pour nous. C'est cela qui justifie le questionnement suivant renforcé par quelques commentaires. La première question qui nous vient à l'esprit est la suivante : le génie d'un peuple ne renvoie-t-il pas d'abord à cette entité qui dépasse les particularités ou les individus ? N'est-il pas non pas un simple esprit invisible, mais l'âme de ce peuple qui fait de lui ce qu'il est véritablement ? Il ne faudrait pas négliger cette dimension *surindividuelle* peut-être *surnaturelle* de la communauté qui fait qu'un groupe soudé peut déplacer une montagne là où les tentatives répétées d'un individu n'aboutissent à rien si ce n'est une perte de temps et d'énergie. En d'autres termes, il y a

<sup>15</sup> C'est plus exactement le lait maternel en tant que symbole, lignée maternelle.

<sup>16</sup> Excepté Elimane Diol, Matar Sylla, Alpha Diol et Bassirou Diagne dont les mamans furent apparentées aux Diop.

toujours quelque chose de surhumain voire de divin dans l'action, la vision et la solution collectives voire communautaires. Il est souvent admis qu'un peuple n'est jamais confronté à un problème auquel il n'a pas de solution. Cette assertion ne montre-t-elle pas pourquoi, à une période de son histoire, un peuple, quel qu'il soit, a su interroger son environnement direct et y trouver des éléments de réponse à ses préoccupations ? La question, loin d'être blasphématoire, interroge la capacité humaine à identifier le message divin à travers n'importe quel phénomène. Cela pourrait expliquer l'origine de toutes les religions du monde qui, en fin de compte, se rejoignent toutes.

L'idéal poursuivi par les religions révélées est-il si différent celui des fidèles du *vaudou*<sup>17</sup> ou ceux du *tuur* ? À notre humble avis, l'enseignement du judaïsme, du christianisme, de l'islam, du bouddhisme, du chamanisme est le même que celui du *tuur*. L'existence de séances d'exorcisme dans les différentes religions en est une parfaite preuve. Toutes les religions et croyances, toutes proportions gardées, visent la paix, la sérénité donc le bien et le bien-être de l'individu<sup>18</sup>. De ce point de vue, le *tuur* exprime la conception du bien-être de la communauté. N'est-ce pas la raison pour laquelle ces pratiques ont résisté face à l'islamisation et la colonisation ?

## 2. Pourquoi les croyances ancestrales persistent-elles ?

Malgré l'islamisation de l'Afrique subsaharienne depuis le 10<sup>e</sup> siècle et la colonisation des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, ce groupe a su conserver jalousement ces pratiques culturelles auxquelles ses membres font recours pour le traitement de leurs problèmes : malchance, accident, maladies physique ou mentale... Dans leur quotidien, ces difficultés sont interprétées selon les croyances. C'est le cas notamment de la folie qui est perçue non pas comme une anomalie, mais un simple rappel à l'ordre des esprits protecteurs ou génies tutélaires. Par conséquent, la personne considérée comme folle a juste besoin de s'acquitter d'une dette due à un génie en pratiquant le sacrifice d'une bête et des libations. Il s'agit de la fameuse séance du *tuuru* qui se fait dans le cadre du *ndëp* aussi. Si le *tuuru* (sacrifice et libations) est une obligation, le *ndëp* (séance de danse et de transe) ne l'est pas ; il peut juste être un supplément exigé par le génie<sup>19</sup>. Ainsi, les troubles surtout psychosomatiques sont présentés comme des avertissements, des rappels à l'ordre dont l'issue peut être fatale. Par

---

<sup>17</sup> Méline Bertrand Poda, "Musiques actuelles et religion *Vodoun* au Bénin", *Géographie et cultures* [Online], 76 | 2010, Online since 12 April 2013, connection on 29 April 2024. DOI: <https://doi.org/10.4000/gc.1073> URL: <http://journals.openedition.org/gc/1073> ; Philippe Charlier, *Vaudou : l'homme, la nature et les dieux*, Paris, Plon, 2020.

<sup>18</sup> Nous n'y intégrons pas l'amaque et l'esclavagisme dans certaines sectes.

<sup>19</sup> A. Moustapha Diop, [Chapitre 13. Le sacrifice en milieu lébu \(Sénégal\)](#) in Pierre Bonte, Anne-Marie Brisebarre, Altan Gokalp (dir.), *Sacrifices en Islam*, CNRS Éditions, 1999.

conséquent, le *tuuru* et le *ndëp*<sup>20</sup> permettent de conjurer le mauvais sort en réparant ses erreurs en donnant satisfaction aux êtres surnaturels qui sanctionnent l'humain en prenant possession de son esprit. Cela se fait par des actes sacrificiels : verser (*tuur*) le sang d'un animal domestique, du lait caillé, du *naaka*<sup>21</sup>, etc. sur un autel familial généralement installé sur un rocher ou au pied d'un baobab, avec des canaris tout autour. Ce sacrifice peut aussi être complété par la cérémonie de danse (*ndëp*) sous le rythme du tambour (*ndënd*) qui est un grand moment d'exorcisme puisque les personnes bénéficiaires de ces rites se disent toutes soulagées voire libérées comme si elles venaient de naître ou de s'acquitter d'une dette. D'ailleurs, le terme *ndëp*, qui fait partie du patrimoine culturel immatériel des *Lebu*, a été adopté par tout le pays et est régulièrement employé en temps de crises pour évoquer la nécessité de pratiquer une psychothérapie collective à l'échelle nationale.

### 2.1 Le Ndëp, un modèle adopté dans le monde sociopolitique sénégalais

Dans le jargon politique, le concept de *ndëp* a été intégré pour évoquer ces moments de révoltes, d'échanges ou de négociations afin de dénouer les problèmes. Les mouvements d'humeur chez les travailleurs sont considérés comme des perturbations dont la source se situe généralement dans le non-respect de certains engagements. Tout comme dans le culte traditionnel, quand le pacte ou le lien ancestral est rompu, tout s'affole et la situation devient incontrôlable. En d'autres termes, l'entente initiale est la source de la stabilité et doit être respectée de bout en bout. Par conséquent, l'absolution ne peut intervenir qu'après l'acceptation de son tort et la proposition de réponse à la plateforme revendicative. Ce qui est valable dans le monde syndical l'est tout autant dans le milieu politique. Cette référence est récurrente à chaque fois qu'il se produit des crises politiques, sécuritaires, voire comportementales. L'idée sous-jacente est celle consistant à considérer que certains malheureux événements comme les troubles politiques ne sont que des symptômes d'une pathologie collective profonde<sup>22</sup> dont la solution est à chercher dans des moments de communion comme les Assises nationales, le Dialogue national, etc. Il s'agit d'une façon de renouer avec le pacte originel, c'est-à-dire le commun vouloir-vivre ensemble dans le bien-être de tous. Par exemple, entre 2007 et 2010, au sommet de sa gloire, le Président, Abdoulaye Wade, exerçant le pouvoir dans la plus

<sup>20</sup> Roche Jean-Loup. Possession et délivrance chez les Lébous du Cap-Vert et du Diander (Sénégal). Introduction au NDOEP (technique magique de la libération du corps aliéné). In: *Bulletin de psychologie*, tome 25 n°302, 1972. pp. 1057-1062. DOI: <https://doi.org/10.3406/buppsy.1972.10374> ; [www.persee.fr/doc/buppsy\\_0007-4403\\_1972\\_num\\_25\\_302\\_10374](http://www.persee.fr/doc/buppsy_0007-4403_1972_num_25_302_10374), Consulté, le 24 avril 2024.

<sup>21</sup> Friandise de pâte de céréales (mil) sucrée.

<sup>22</sup> [MOR MBAYE PRECONISE UN NDEUP NATIONAL CONTRE L'INSECURITE | SenePlus](#)

grande solitude, a imposé une forme d'autoritarisme<sup>23</sup> avec des arrestations arbitraires et menaces contre l'opposition. Avec ses dérives et sa volonté de plus en plus assumée de briguer un troisième mandat, le pays a traversé des périodes très troubles. Afin de proposer une alternative, l'opposition politique de l'époque, toute réunie, avait initié un programme de réflexions et d'échanges à l'échelle nationale dans l'objectif d'organiser une sorte de catharsis collective. Ce programme intitulé « Assises nationales » ou *ndép* collectif a permis de proposer un modèle de gouvernance plus juste parce que plus éthique. Cependant, celui-ci n'a jamais été appliqué par le remplaçant du Président Abdoulaye Wade, le Président Macky Sall. C'est peut-être la raison pour laquelle, de graves crises politiques ont secoué son dernier mandat à tel point qu'il risquait de perdre le pouvoir. Entre 2020 et 2024, il a initié trois dialogues ou *ndép* nationaux afin de faire face à la crise sanitaire Covid 19 et aux crises politiques de 2021 et de 2023. De même, les concerts de casseroles ou casseroles<sup>24</sup>, initiés par l'ancien opposant et non moins actuel Premier Ministre, Ousmane Sonko, face à la rigueur du régime jugé autoritariste de l'ancien Président Macky Sall, sont une parfaite illustration de ce que nous qualifions de *ndép* collectif. Cette démarche a été qualifiée ainsi parce qu'elle devait permettre d'exposer au grand jour les maux dont souffre la nation tout entière. En d'autres termes, elle est ouverte à toutes les couches de la population et crée les conditions d'exhibition du mal-être ou du malaise, mal à l'aise. Le fait de reconnaître le problème est déjà un début de solution. De cette expression nationale naissent des solutions. Et c'est tout le sens de l'enseignement de la thérapie psychosociale héritée de la communauté *lebu* qui, au-delà de la dimension curative et de la communion spirituelle, a fini par générer un enjeu économique dans la région de Dakar.

## 2.2 La dimension économique

Il faut préciser avant d'aller plus loin que le recours à ce type de culte est régulier dans la médecine moderne, surtout dans les centres psychiatriques où seul le bien-être du patient est recherché. Par conséquent, le fait de faire appel aux guérisseurs traditionnels ne constitue nullement une caution scientifique à ces pratiques. Celles-ci permettent juste d'aider le patient à renouer avec sa société d'origine. Elles sont donc encouragées avec ce que cela implique comme finances. L'idée de communion fait appel à un moment de bien-être, mais aussi de fête. C'est la raison pour laquelle les cérémonies culturelles

---

<sup>23</sup> Renée Fregosi. Démocrature. 2018. fffhal-01967018 [Démocrature - Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 \(hal.science\)](#)

<sup>24</sup> Emmanuel Fureix, « La casserole comme objet politique : du charivari à la casseroles (xixe-xxie siècle) » Dans [Parlement\(s\). Revue d'histoire politique 2023/3 \(N° HS 18\)](#), pages 198 à 207.

peuvent apparaître comme une catégorie économique. Comme pour toute fête, il faut un budget et un travail de mobilisation des moyens financiers. Et, ici, nous avons affaire à des festivités, somme toute, particulières. Il s'agit de commémoration, de retrouvailles des membres d'une grande famille autour de l'essentiel, c'est-à-dire la sérénité et la paix retrouvée. Pour cette raison, les cérémonies de *tuur* et de *ndëp* sont de grands moments de mobilisation de fonds et de création d'emplois temporaires. En d'autres termes, elles sont des activités génératrices de revenus pour les prêtres(ses) et tous les métiers connexes. La facture peut monter facilement à 700 000 FCFA pour une petite cérémonie familiale d'une journée ne nécessitant pas le sacrifice d'un bœuf, mais celui d'une chèvre. Pour une grande cérémonie, allant de 3 à 7 jours, les frais peuvent être situés entre 3 000 000 FCFA et 5 000 000 FCFA et permettent de couvrir les achats, les honoraires de la prêtresse, des restaurateurs et des griots<sup>25</sup>.

La prêtresse est la maîtresse d'ouvrage des cérémonies et constitue le médium entre le *rab* et l'humain. Son indemnisation est symbolique, mais peut être consistante en fonction des moyens et /ou de la générosité du (de la) patient(e). Les restaurateurs sont en général des membres de la famille, généralement des dames cousines germaines du (de la) patient (e), qui se rendent disponibles pendant toute la durée de la cérémonie pour rendre service. Elles sont aussi appelées symboliquement *esclaves*<sup>26</sup> par leur comportement bienveillant et leurs petits soins au profit de toute la communauté présente. Elles reçoivent beaucoup de présents et parfois une certaine somme d'argent en guise de récompense et de reconnaissance. Les griots, quant à eux, sont les animateurs de la cérémonie. Ils sont percussionnistes et connaissent tout le répertoire rythmique propre au culte traditionnel. Les rythmes du *ndëp* ne peuvent pas être joués par n'importe quelle personne. Il faut être initié aux secrets des anciens et être préparé à frapper sur le grand tambour. Cette mission se transmet de génération en génération dans la même lignée familiale. Pour cette raison, ils ne peuvent être considérés comme de simples musiciens, mais comme de précieux témoins du pacte entre les ancêtres et les génies tutélaires. Ils sont gracieusement rémunérés dans le plus grand respect des traditions. Pour beaucoup, cette dimension économique expliquerait la conservation de ces pratiques ancestrales qui, faut-il le préciser, ont véritablement façonné le rapport à l'islam de cette communauté dakaroise.

---

<sup>25</sup> Entretien avec Bigué Gueye (Ville de Thiaroye) et Batir Mbengue (Yoff à Dakar) le 28 avril 2024. Des personnes ressources ayant participé directement à l'organisation de *tuur* et de *ndëp*.

<sup>26</sup> L'esclave symbolique ou le serviteur est toujours le fils ou la fille de la tante paternelle.

### 2.3 Une réinvention de l'islam

Avec l'islamisation, la croyance aux génies est restée intacte et la conversion à l'islam n'a pas éradiqué les pratiques cultuelles. Au contraire, une explication a pu être trouvée pour justifier leur conservation. En effet, le coran reconnaît l'existence des djinns<sup>27</sup> qui sont des êtres vivants dans une autre dimension ou dans un monde parallèle. Ils seraient des énergies et non des corps, mais émotifs et tout aussi sensibles que les humains. La croyance à leur existence est une forme de reconnaissance du divin universel qui serait à l'origine de tous les êtres visibles ou invisibles.

Les religions dites révélées considèrent ces djinns et les pratiques cultuelles qui leur sont

« associées comme étant fondamentalement sataniques donc à bannir. Dans l'islam, c'est l'expression *shirk* ou « association » qui est employée pour désigner le fait de donner un pouvoir divin aux génies. Et pourtant, comme le fait si bien remarquer le sage Ibo, Akunna, au missionnaire britannique Brown – dans *Le Monde s'effondre* de Chinua Achebe – les génies ou les ancêtres sont les médiums entre Dieu et les humains » (Achebe, 2000 : 217).

C'est une autre forme de prophétie comme il en a existé dans toutes les sociétés et chez tous les peuples. Chez les *Seereer*, voisins et parents des *Lebu*, le *tawhid* ou l'unicité de Dieu et sa toute-puissance sont des évidences depuis l'aube des temps. En d'autres termes, ils n'ont pas attendu le christianisme et l'islam pour avoir accès à ce que Senghor appelle le credo (Senghor, 1964 : 25), pour reprendre un concept cher à l'Église. En effet, Roog Sène (*Siin*) ou Kôh Sène (*Saafi*) est cet être à l'origine de tout et auquel tout retourne et qui est partout et nulle part. Cet *Être* suprême humainement inaccessible a permis l'existence de médiums (esprits et ancêtres morts) qui parlent à leur tour à des prêtres humains, lesquels rendent accessible le message divin. Par conséquent, le pacte entre humains et Djinns ou rabs est une autre forme d'adoration de Dieu. De même, les pratiques cultuelles ancestrales qui soignent les troubles permettent aux croyants d'être bien lucides afin de pouvoir s'acquitter correctement de leurs devoirs en tant que musulmans. Par exemple, une personne dont la maladie mentale est attestée ne peut prier. En revanche, après le *tuur* et le *ndëp*, elle retrouve tous ses esprits et peut redevenir un bon pratiquant. Cette conception syncrétique de la religion chez les *Lebu* fut fortement encouragée par le Khalife des Tijaans, Babacar Sy, qui a encouragé sa talibé Maam Fatou Diouf de Yoff<sup>28</sup>. Celle-ci fut une grande prêtresse *lebu* mais fidèle musulmane dont la foi fut remise en cause par certaines positions intégristes défendues par des personnes attachées à l'islam arabe pur du Moyen-Âge.

---

<sup>27</sup> Une sourate entière est consacrée aux Djinns dans le coran [Sourate 72 : Al Jinn - Al Jinn \(coran-en-ligne.com\)](#)

<sup>28</sup> Entretiens avec Élimane Mbaye, griot de Yoff, le 1<sup>er</sup> mai 2024.



Cette vision n'a pas complètement fait basculer le modèle islamique chez les *Lebus* et l'avènement de Limamou Laye en est une parfaite illustration. Le génie de Limamou Thiaw réside dans le fait qu'il ait fait un appel en tant que *Mahdi* ou Imam des imams. En d'autres termes, la réincarnation du prophète Mouhamed, qui fut arabe au 7<sup>e</sup> siècle, en Africain. Les témoignages recueillis<sup>29</sup> à Yoff et la lecture de ses prêches conservés<sup>30</sup> par ses disciples montrent bien que le nouveau prophète de Yoff n'encourageait pas les pratiques ancestrales. Il ne les méprisait pas non plus, puisque son message est un appel adressé aux humains et aux djinns pour adorer Allah : *Adjibo dahiya laye ya marsaral ins wal djin ini raasouloulahi ileykoum*. En français : « Venez à l'appel de Dieu vous, hommes et djinns, je suis l'envoyé de Dieu. L'Arabe blanc s'est noirci ! ». Il y a eu beaucoup de débats jusqu'à aujourd'hui sur l'authenticité de ces propos. Toujours est-il qu'il a réussi à créer la communauté religieuse la plus ouverte et la plus égalitaire du Sénégal. Pour cette raison, nous pouvons affirmer qu'il a proposé un *ndëp* collectif au Sénégal tout entier. En effet, l'islam de Baye Laye ou du Mahdi est un culte qui repose sur les piliers de l'Islam, mais qui a le génie de gommer les hiérarchies sociales, tares de la société sénégalaise d'aujourd'hui. Dans cette communauté, les castes et l'esclavage ancestraux sont bannis et cela s'est concrétisé à travers le mariage et le mérite. De même, il n'y a aucun cloisonnement ethnique puisque les premiers fidèles de Limamou Laye ne sont pas lébous, du moins ils y étaient minoritaires.

La comparaison de l'appel au *ndëp* pourrait choquer si seule la dimension traditionaliste est conservée ici<sup>31</sup>. En réalité, certains sont tentés de trouver des raccourcis en comparant le nom du génie tutélaire de Yoff, Mame Ndiaré Coumba, qui se serait converti pour devenir talibé layène, et celui de la mère du saint, Mame Coumba Ndoye. D'ailleurs, il y a eu une telle confusion pour les profanes que finalement, le génie tutélaire est appelé Mame Ndiaré Coumba Ndoye.

Tout cela ne relève pas cependant du hasard, mais reflète le génie de Limamou Laye et l'immense patrimoine qu'il a réussi à créer et à léguer au Sénégal. L'appel des Layènes, célébré chaque année, en est une parfaite illustration avec une capacité de mobilisation qui fait décupler la population yoffoise. De Ziguinchor à Matam, de Saint-Louis à Kédougou, de Dakar à Bakel, de l'extérieur comme de l'intérieur du Sénégal, les

---

<sup>29</sup> Entretiens avec Souleymane Mbengue, porte-parole du Khalife général des Layènes et Baytir Mbengue, fidèle layène, le 28 avril 2024.

<sup>30</sup> Premier sermon de Seydinâ Limâmou Lâhi ( | [almahdiyou](http://almahdiyou.com) et [Sermons de seydina Limamou Lahi et de Seydina Issa Rohou Lahi \(free.fr\)](http://Sermons.de.seydina.Limamou.Lahi.et.de.Seydina.Issa.Rohou.Lahi.free.fr), consulté le 28 avril 2024.

<sup>31</sup> D'après Élimane Mbaye, le rapport au *ndëp* chez les layènes *lebu* est différent de celui entretenu par les layènes non *lebu* face au culte ancien. Entretiens avec Élimane Mbaye, griot de Yoff, le 1<sup>er</sup> mai 2024.

personnes habillées en blanc, fidèles ou pas, viennent de partout afin de prendre part à ce grand moment de communion, sans distinction de races, d'ethnies, de castes, de grades, de rangs, etc. Il faut rappeler que les layènes ont abandonné symboliquement leurs patronymes de naissance pour adopter le nom Laye ou Allah qui met tous les humains sur un pied d'égalité.

Comment les Lebus vivent-ils ce syncrétisme ? Il faut reconnaître que cette communauté n'est pas exclusivement layène, parmi eux nombreux sont *tijaans*, mourides, khadres...Cependant, ils ont tous intégré dans leur agenda annuel deux grands rendez-vous culturels et thérapeutiques : le *туру* ou *ndep* de Mame Ndiaré et l'appel de Seydina Limamou Laye. Le premier propose une thérapie traditionnelle et communautaire et le second une thérapie universelle de l'âme humaine à travers une adaptation de l'islam aux réalités africaines, sénégalaises. La thérapie layène consiste en une invite à la pureté de l'âme et à la reconnaissance de Dieu à travers chaque être humain, quelle que soit son appartenance sociale de naissance. De la même manière que la naissance, la mort met les humains sur un même pied. C'est la raison pour laquelle, dans le cimetière des Layènes, c'est l'anonymat total puisqu'aucune plaque n'est installée sur les tombes.

## Conclusion

Comme nous avons pu le constater, la lisière entre la folie et le génie est très fine dans la société *lebu*. La croyance aux génies tutélaires et à leurs pouvoirs bienveillants ou malveillants fait de cette communauté un groupe assez particulier dans la capitale sénégalaise, exposée à la modernité. Elle reste attachée aux croyances ancestrales et perpétue des pratiques culturelles remontant à plusieurs siècles. Plusieurs raisons pourraient expliquer leur conservation, malgré l'islamisation du Sénégal et la colonisation française. D'une part, pour les membres de cette communauté, les difficultés quotidiennes sont interprétées selon les croyances. La crainte d'une malédiction justifie le sacrifice d'une bête et des libations à travers la séance du *tuuru* qui se fait dans le cadre du *ndép* aussi. Ce phénomène évoque en réalité le génie ou la capacité de l'humain à trouver des réponses à ses préoccupations quotidiennes. Curieusement, une telle explication rationnelle du *ndép* est présente dans la prise en charge des troubles politiques puisque le terme est adopté partout au Sénégal et est régulièrement employé en tant de crises pour évoquer la nécessité de pratiquer une psychothérapie collective à l'échelle

nationale. D'autre part, les pratiques culturelles sont devenues des activités à grand budget avec de grandes capacités de mobilisation des moyens financiers. Les festivités et le rituel sont générateurs de revenus avec la création d'emplois par intermittence pour la prêtresse, les griots et les autres participants ou figurants. Enfin, la conservation de ces rites ancestraux s'est faite malgré l'islamisation. La nouvelle religion a été assimilée au culte des ancêtres avec souvent des arguments coraniques. D'ailleurs, il a été constaté beaucoup de similitudes entre le *ndëp* collectif et l'appel du Mahdi. En réalité, la communauté *lebu* vit dans un étonnant syncrétisme avec un agenda annuel qui inclut deux grands rendez-vous culturels et thérapeutiques incontournables : le *tuuru* ou *ndëp* de Mame Ndiaré et l'appel de Seydina Limamou Laye. Tous les deux constituent des moments de fête, mais aussi et surtout un véritable moment de réconciliation de l'individu avec lui-même, car il s'y reconnaît en tant que membre d'un tout.

### Références bibliographiques

- Oberlé, G., Mizio, F. & Dufour C. (2010). Actes du colloque brouettiste de la folie littéraire et bibliographie imaginaire, Droz.
- Angrand, A.-P. (1946). Les Lébus de la presqu'île du Cap-vert. Essai sur leur histoire et leurs coutumes, Dakar, Éd. La Maison du livre.
- Balandier, G. & Mercier, P. (1952) Particularisme et évolution : les pêcheurs Lébou (Sénégal), IFAN, Saint-Louis du Sénégal.
- Boubakary A. & Hadidja K. (2011) La Transmission des savoirs en Afrique : Savoirs locaux et langues locales pour l'enseignement, Paris, Karthala.
- Chazaud, J., & Bonnafé, L. (2006). La folie au naturel : le premier colloque de Bonneval comme moment décisif de l'histoire de la psychiatrie, L'Harmattan.
- Diagne, B. (2014). La dimension métaphysique du « ndeup » chez les Lébus, Mémoire de master de philosophie, UCAD.
- Estelon, V. (2016). Les Folies compulsives, Paris, Dunod.
- Foucault, M. (1976). Histoire de la folie, Paris, Gallimard.
- Hegel, G.W.F. (1997). La phénoménologie de l'esprit (1807), Trad. Jean Hyppolite, Paris, Aubier.
- Laborde, C. (1995). La confrérie layenne et les Lébou du Sénégal : Islam et culture traditionnelle en Afrique, Talence, France, Centre d'étude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu – Bordeaux IV, coll. « Etudes et recherches (Centre d'Etude d'Afrique Noire) » (no 25), 130 p.

- Laborde, C. (1997). La confrérie layenne et les Lébus du Sénégal. Islam et culture traditionnelle en Afrique, Karthala.
- Le Cour Grandmaison, C., (1970). Rôles traditionnels féminins et urbanisation. Lébou et wolof de Dakar, Paris, EPHE, 4+310+23 p. (Thèse de 3e cycle, publiée en 1972 sous le titre Femmes dakaroises : rôles traditionnels féminins et urbanisation, Abidjan, Annales de l'Université d'Abidjan, 249 p.).
- Mbodji, M. (1998). « Tiané, une jeune fille en quête d'initiation : rêver chez les Wolof-Lébou, ou comment communiquer avec les ancêtres ? », dans Psychopathologie africaine, vol. 29, no 1, p. 7-21.
- Ndoye Mbengue, M. (1983). Introduction à la littérature orale léboue. Analyse ethno-sociologique et expression littéraire, Dakar, Université de Dakar, 378 p. (Thèse de 3e cycle).
- Ndoye, O. (2010). Le N'döep : Transe thérapeutique chez les lébus du Sénégal, L'Harmattan, 240 p.
- Pagès, C. (2013). « Hegel et les maladies de l'âme. La conception hégélienne de la folie relue par Derrida, Foucault et Lacan », L'En-je Lacanien, n°20, p.113-139.
- Silla, O. (1967). Croyances et cultes syncrétiques des Lébus du Sénégal, Paris, EPHE, 517 p. (Thèse de 3e cycle).
- Sylla, A. (1992). Le Peuple Lébou de la presqu'île du Cap-Vert, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines du Sénégal, 135 p.
- Thuillier, J. (1996). La Folie : histoire et dictionnaire, Paris, R. Laffont.
- Zempleni, A. (1966). « La dimension thérapeutique du culte des Rab, Ndëp, Tuuru et Samp. Rites de possession chez les Lébus et les Wolofs », dans Psychopathologie Africaine, vol. II, no 3.
- Zempleni, A. (1968). L'interprétation et la thérapie traditionnelles du désordre mental chez les Wolof et les Lebou, Université de Paris, (Thèse de doctorat).
- Sadjji A. (1967). Tounka, Paris, Présence africaine.
- Senghor, L. S. (1964). Liberté 1 : Négritude et Humanisme, Paris, Le Seuil, 438 p.
- Charlier, P. (2020). Vaudou : l'homme, la nature et les dieux, Paris, Plon.
- Achebe, C., (2000). Le monde s'effondre (1958), Paris, Présence Africaine.
- Ressources en lignes
- Kesteloot L. & Sylla A. « Le peuple lebou de la presqu'île du Cap-Vert », Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 80, n°301, 4e trimestre 1993. pp. 637-638; [https://www.persee.fr/doc/outre\\_03009513\\_1993\\_num\\_80\\_301\\_3158\\_t1\\_0637\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/outre_03009513_1993_num_80_301_3158_t1_0637_0000_1)
- Tourneux, H., « Les savoirs locaux : comment les découvrir et comment les transmettre » document (hal.science).
- Abdoulaye Bara DIOP. Les castes dans la société Wolof - PDF Free Download (docplayer.fr). Consulté le 21 avril 2024.

- Centre de formation artisanale du complexe Delafosse à Dakar (menuiserie, orfèvrerie, tapisserie...) historique - centre Formation Artisanale (cfadakar.com)
- Wane, B., L'Islam au Sénégal, le poids des confréries ou l'émiettement de l'autorité spirituelle. (hal.science), p. 133. Consulté le 29 avril 2024.
- Diop, C. A. 1973. Introduction à l'étude des migrations en Afrique Centrale et Occidentale. Identification du berceau nilotique du peuple sénégalais. Bulletin de l'IFAN, tome 35, série B, n° 4 : 769–92.
- Sidibé, I., "Un territoire littoral dans l'espace politique, économique et religieux du Sénégal", Espace populations sociétés [Online], 2013/1-2 | 2013, Online since 20 October 2016, connection on 15 April 2024. URL: <http://journals.openedition.org/eps/5415> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/eps.5415>
- Zimmermann K., « Lebou/Libou », Encyclopédie berbère [En ligne], 28-29 | 2008, document L11, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 15 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/319> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.319>
- Yoff: le territoire assiégé; un village lébou dans la banlieue de Dakar - UNESCO Bibliothèque Numérique
- Bertrand Poda, M. , "Musiques actuelles et religion Vodoun au Bénin", Géographie et cultures [Online], 76 | 2010, Online since 12 April 2013, connection on 29 April 2024. URL: <http://journals.openedition.org/gc/1073> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/gc.1073>
- Diop, A. M., Chapitre 13. Le sacrifice en milieu lébu (Sénégal) in Pierre Bonte, Anne-Marie Brisebarre, Altan Gokalp (dir.), Sacrifices en Islam, CNRS Éditions, 1999.
- Roche, J.-L. Possession et délivrance chez les Lébus du Cap-Vert et du Diander (Sénégal). Introduction au NDOEP (technique magique de la libération du corps aliéné). In: Bulletin de psychologie, tome 25 n°302, 1972. pp. 1057-1062.  
DOI: <https://doi.org/10.3406/bupsy.1972.10374> ; [www.persee.fr/doc/bupsy\\_0007-4403\\_1972\\_num\\_25\\_302\\_10374](http://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1972_num_25_302_10374)
- Mor Mbaye préconise un ndeup national contre l'insecurite | SenePlus
- Fregosi R., Démocrature. 2018. fhal-01967018 Démocrature - Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (hal.science)
- Emmanuel Fureix, « La casserole comme objet politique : du charivari à la casserolette (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle) » Dans Parlement[s], Revue d'histoire politique 2023/3 (N° HS 18), pages 198 à 207.
- Une sourate entière est consacrée aux Djinn dans le coran Sourate 72 : Al Jinn - Al Jinn (coran-en-ligne.com)
- Premier sermon de Seydinâ Limâmou Lâhi ( | almahdiyou et Sermons de seydina Limamou Lahi et de Seydina Issa Rohou Lahi (free.fr), consulté le 28 avril 2024.

Roussel, F., Le concept de mélancolie chez Aristote, Revue d'histoire des sciences Année 1988 41-3-4 pp. 299-330. Le concept de mélancolie chez Aristote - Persée (persee.fr)

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? - patrimoine immatériel - Secteur de la culture - UNESCO